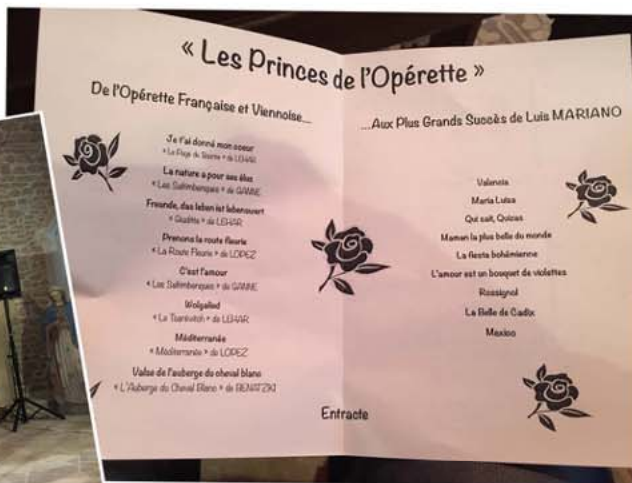




**Concert -Spectacle
à l'église de Friauville...
c'était le Dimanche 08 Octobre**



IPNS - ne pas jeter sur la voie publique

DÉPARTEMENT
DE MEURTHE-&-MOSELLE

MAIRIE
DE
Friauville



2, rue de l'église
54 800 Friauville
Tel : 03 82 33 00 12
Fax : 03 82 33 48 20
mairie.friauville@wanadoo.fr
<http://www.friauville.fr/>

n°58 - octobre 2017

L'information

1ère phase :

De Septembre à Janvier 2018.
Dans le cadre de notre aménagement de
traverse, le SOIRON pose un réseau de
refoulement des eaux usées et remplace
la conduite d'adduction d'eau potable.

FRIAUVILLE EN TRAVAUX

2ème phase :

Les entreprises EUROVIA et RELEC interviendront dès
Novembre et jusqu'en Avril 2018, afin d'enfouir les réseaux
secs, de poser le nouvel éclairage public à LED et de créer le
cheminement piéton.



L'essentiel du conseil municipal du 29 Septembre 2017

***Nomination d'un agent recenseur :**

Un recensement de la population doit avoir lieu en 2018. Mme Émilie Garnier qui a déjà effectué le recensement de 2013 de façon satisfaisante reprendra cette mission en 2018.

***Allocation scolaire 2017:**

Cette allocation concerne tous les élèves de la classe de 6ème jusqu'à l'âge de 18 ans. Pour en bénéficier, il suffit de se présenter en mairie avec un certificat de scolarité et un RIB.

***Allocation chauffage:**

Les conditions d'obtention de cette allocation sont d'avoir plus de 65 ans et d'être non imposable. Les personnes concernées souhaitant bénéficier de cette allocation de 70 euros, doivent se présenter au secrétariat de mairie avec l'avis de non imposition.

***Commune Nature 2017 - Zéro pesticide :**

La région Grand Est et l'Agence de l'eau Rhin-Meuse ont décidé de distinguer les communes qui s'engagent à ne plus utiliser de produits phytosanitaires pour l'entretien et la gestion des espaces communaux (espaces verts, voiries, cimetière, aire de jeux...). Ceci nécessite un surcroît de travail pour les agents communaux mais notre commune s'étant engagée dans cette voie dès 2008, a décidé de signer cette charte d'engagement.

***Renouvellement d'un Contrat Unique d'Insertion:**

Le contrat de Mme Bernadette Ferini arrive à échéance à la date du 1er décembre 2017. Pôle Emploi nous propose, pour ce contrat, un renouvellement pour une durée de 3 ans.
20heures hebdomadaires financées à 72% par l'État. D'un commun accord, la proposition est validée.

***Stage scolaire:**

Dans le cadre de sa scolarité, Lucas Morbois effectuera un stage de 2 semaines avec Jean-François Rousseau, du 20/11 au 03/12/2017.

***Demande de subvention Amendes de Police :**

Une demande de subvention au titre des amendes de police et dans le cadre de nos travaux d'éclairage public, de cheminement piéton et de marquage sécuritaire au sol, sera présentée prochainement au Conseil Départemental.

***Retour sur la réunion publique du 15/09 :**

- Le plan de gestion de l'étang est toujours en cours d'élaboration avec le conseil départemental.

- Une dizaine de pêcheurs seraient intéressés pour se constituer en association communale.

- Côté chasseurs, la location du local de chasse actuel touchant à sa fin et la commune ayant décidé de se réserver ce local, il a été proposé aux chasseurs de pouvoir s'installer dans une partie de l'ancien vestiaire de foot.

Les chasseurs devront nous informer de leur décision courant du mois de novembre 2017.

- Les habitants désireux d'entretenir un morceau de verdure devant chez eux peuvent se faire connaître en mairie afin d'étudier ensemble comment la commune pourrait participer financièrement à ces aménagements.

- Au cours de cette réunion, Mme Jeanne Dumont nous a fait part de son projet de FABLAB...

Initiative intéressante à développer sur notre village.

Mme Dumont communiquera prochainement sur la démarche et les possibilités offertes.

Fin de la séance à 23 heures 05.

Agenda :

Repas des Séniors : le dimanche 26 novembre... pensez à vous inscrire

Saint-Nicolas : dimanche 10 décembre... A confirmer... tout le monde y est invité.

Prochain Conseil Municipal : Vendredi 22 Décembre 2017

